



JUILLET - AOÛT 2024 - n°7



**SOLIDAIRE AVEC LE
PEUPLE UKRAINIEN**

Le Dechynois



**Lancement des travaux de la
Place et de la rue de l'Égalité**

SOMMAIRE

PAGE 2

Retour en images

PAGE 3

De vous à moi

PAGES 4 À 6

Lancement des travaux de la place et de la rue de l'Égalité

PAGE 7

Travaux et urbanisme

PAGE 8

Développement durable

PAGE 9

Environnement et cadre de vie

PAGE 10

Nos enfants à l'école

PAGES 11

Vie municipale

PAGE 12 À 13

Vie associative

PAGE 14

En bref
Agenda

PAGE 15

Expression politique

PAGE 16

Festivités du 14 juillet

Dimanche 16 juin, Jean-Michel SZATNY a célébré les noces d'Or de Paul-Noël LEFEBVRE, adjoint à l'urbanisme, et de Joëlle CACHEUX. Ils se sont mariés le 27 avril 1974 à Dechy.

Joëlle est née à Dechy et a travaillé toute sa carrière au Centre Hospitalier comme auxiliaire de puériculture.

Paul-Noël est né à Ecourt Saint-Quentin de parents dechynois. Toute la famille revient à Dechy un an plus tard et emménage à la Croix de Pierre. A 12 ans et 10 mois, il commence l'apprentissage musical avec Eugène RIGAUT, chef de l'Harmonie municipale. Son histoire avec l'Harmonie municipale, Paul l'a vit encore aujourd'hui. Il en a été pendant 30 ans son Président, après avoir assuré le poste de secrétaire pendant 10 ans. Il est aujourd'hui le plus ancien musicien de l'harmonie.

A 15 ans et demi, il travaille pour l'entreprise Lecomte à Dechy. A 23 ans, il rejoint le groupe Alstom

Retour en images

Fête de la musique : Le chœur collectif et Le Central ont mis l'ambiance



Le 21 juin c'est le jour de la Fête de la Musique. Malgré un temps incertain, les festivités se sont déroulées comme prévu et les équipes de l'association Chœur collectif et du bar Le Central ont assuré le spectacle. Si la présence du soleil a longtemps été hésitante, l'ambiance quant à elle était bien là.

Noces d'Or



jusqu'au 1^{er} juillet 1979 où il crée son entreprise, cela toujours dans le domaine de l'électricité.

Toujours très investi dans la vie publique et associative, Paul-Noël a 3 mandats d'élus dont deux en tant qu'adjoint. Il est co-fondateur du Comité des Œuvres Municipales Culturelles et Sportives (COMCS) et membre actif des échanges France RDA, lorsque la commune était jumelée à celle de Weissensee en Allemagne. Il a contribué avec Jean-Michel SZATNY au lancement du Musée de la Mémoire sociale et il est

membre avec sa femme de l'ABCD 70 depuis sa création.

Ils ont d'ailleurs une passion commune, celle des chevaux. Ils ont ainsi fait naître 22 poulains chez eux. Cette passion, ils l'ont transmise à leur fils Guillaume, propriétaire d'un centre équestre, cavalier professionnel et instructeur d'équitation. Leur fils aîné, Nicolas a, quant à lui, hérité de sa deuxième passion, la musique et occupe le poste de Directeur de l'école de musique de Dechy.



Cette année encore, la municipalité va permettre à nos enfants de pouvoir bénéficier des activités prévues dans le cadre des centres aérés d'été, appelés dorénavant Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH).

Deux sessions ont été arrêtées pour accueillir les enfants de 3 à 17 ans : du lundi 08 juillet au vendredi 26 juillet pour la première et du lundi 05 août au vendredi 23 août pour la seconde. Des activités sportives, artistiques, éducatives, manuelles ainsi que des activités de plein air seront proposées.

Toutes ces activités seront encadrées par des animateurs et encadrants qualifiés, formés pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants.

La municipalité a toujours mis un point d'honneur à faire en sorte que ces activités et loisirs soient les plus accessibles possibles pour tous et en particulier pour les Dechynois. Les tarifs proposés très attractifs le confirment. Comme l'an dernier, je ne doute pas que la satisfaction des parents et des enfants soit au rendez-vous.

**Jean-Michel
SZATNY**
Maire de Dechy



Pour conclure, je vous donne rendez-vous le 14 juillet à 11h00 pour la cérémonie de commémoration de la Fête nationale, à 18h00 pour le concert avec des artistes de talent (groupe Adequat, les sœurs Donou, et Mikaël Vigneau) avant le traditionnel feu d'artifice à 23h00. Quant au mois d'août, l'événement important sera le 80^{ème} anniversaire de la libération de Dechy et Sin-le-Noble, le dimanche 25 août à 10h00 en présence des autorités et des membres des associations de reconstitution militaire œuvrant à l'illustration du « Devoir de mémoire ».

Chères Dechynoises, chers Dechynois, je vous souhaite de passer de très bonnes vacances d'été.

Votre Maire,
Jean-Michel SZATNY

Mensuel d'informations
De la Ville de Dechy

Le Dechynois

Directeur de la publication :
Jean-Michel SZATNY
Conception :
Service Communication
Impression :
IDJ
Tirage : 2400 exemplaires

Mairie de Dechy
Place Jean Jaurès
59187 Dechy
03 27 95 82 00

Lancement des travaux de la Place et de

Cet été, la place située derrière la Mairie, la rue de l'Égalité, qui longe cette dernière, et les abords vont connaître de profonds changements. L'objectif est de rénover un aménagement urbain vieillissant et de plus de sécurité aux usagers.



Le projet s'articule autour de trois secteurs principaux :

- La rue de l'Égalité, qui va du croisement devant la mairie, au monument aux morts;
- La place arrière de la Mairie qui comprend les abords de la salle des fêtes et le parvis de l'école élémentaire Joliot-Curie;
- Le nouveau parking de la Mairie situé sur l'emplacement d'anciens bâtiments jouxtant l'école et la mairie (voir page 5).

Plus de sécurité pour les écoliers

L'objectif principal de ce projet est de mettre les usagers et plus particulièrement les écoliers, en sécurité et à distance des voies de passages des véhicules.

Les traversées piétonnes seront sécurisées. Le parvis de l'école sera repensé comme un espace de convivialité piétonnier et arboré entre l'établissement scolaire et la rue de l'Égalité (voir page 6).

Un meilleur stationnement

La place arrière de la Mairie sera totalement repensée pour offrir un parking public plus sûr

pouvant accueillir une vingtaine de véhicules. La rue de l'Égalité sera également réaménagée avec un stationnement longitudinal et des trottoirs confortables d'une largeur de 150 à 250cm.

Un nouvel éclairage public

De plus, le réaménagement de cette rue s'accompagne d'une refonte totale de son éclairage par des mats et des candélabres à LED afin de renforcer la sécurité et minimiser les coûts de l'énergie.

la rue de l'Égalité

s de l'école élémentaire Joliot-Curie
missant pour offrir un meilleur cadre



Parking de la Mairie

Ce parking est créé en lieu et place d'anciennes constructions dont la démolition a été initiée par la commune il y a quelques mois. Cette aire de stationnement de 16 places (dont 1 place PMR) est dédiée aux agents de la Mairie.

1

Parvis de l'école élémentaire

Véritable coulée verte entre l'école élémentaire Joliot-Curie et la rue de l'Égalité, ce lieu est conçu pour mettre les usagers et plus particulièrement les écoliers en sécurité et à distance des voies de circulation.

2

Place derrière la Mairie

Cette place sera totalement repensée pour offrir une poche de 16 emplacements de stationnement et une seconde poche de 21 emplacements.

3

Parking du personnel enseignant

Un nouvel espace de 8 places sera créé pour le personnel enseignant de l'école élémentaire Joliot-Curie.

4

Rue de l'Égalité

La configuration de la rue de l'Égalité sera totalement repensée pour offrir une meilleure sécurité aux usagers et aux écoliers. Les traversées piétonnes seront sécurisées sous forme de plateau notamment pour assurer le lien avec le parvis de l'école. De part et d'autre de la voirie des stationnements longitudinaux et des trottoirs d'une largeur entre 150 et 250 cm permettront un meilleur stationnement et une meilleure mise en sécurité pour les piétons.

5



En janvier dernier, la municipalité a initié le début du chantier en abattant les deux bâtiments situés à proximité de la mairie et de l'école élémentaire Joliot-Curie.

A cet emplacement, doit se dresser le nouveau parking de la Mairie.

Travaux et urbanisme

Nouveaux véhicules pour l'entretien des rues et le transports des usagers



La municipalité a acheté un véhicule électrique afin de faciliter le ramassage des déchets par les agents. En effet, les agents municipaux arpentent les rues de la ville tous les jours pour ramasser les déchets laissés par terre, dans nos rues et dans nos massifs. Ce véhicule leur permet de ramasser plus de déchets et parcourir plus facilement et rapidement la commune, facilitant ainsi leur travail.

La municipalité a également investi dans l'achat de deux nouveaux véhicules 9 places.

Ces véhicules sont destinés au transport des usagers.



Permis de louer et de diviser, quelques rappels

Depuis le 26 janvier 2024, le permis de louer et le permis de diviser sont deux dispositifs mis en place pour lutter contre les logements insalubres à titre expérimental sur la commune. Ils permettent à la ville de contrôler l'état des logements et d'intervenir en amont de leur mise en location. Cette mesure a pour objectif immédiat de réduire le nombre de logements ne respectant pas les critères de décence imposés.

Permis de louer

Vous pouvez déposer un dossier au service urbanisme en transmettant :

- le cerfa n°15652*01 téléchargeable sur le site de la ville
- Les diagnostics gaz, électricité, performance énergétique, plomb (si le logement date avant 1949), amiante (si le logement date avant 1997)

Permis de diviser

Si vous souhaitez diviser votre logement, vous devez prendre contact avec le service urbanisme qui vous adressera le dossier à remplir. Le service se chargera d'étudier la faisabilité de votre projet.

Les rues concernées sont :

République, Camot, Place Salengro, Jean-Jacques Rousseau, Maurice Masclat, Emile Zola, Francisco Ferrer, François Ambar, Victor Hugo, Maurice Richard, Place Jean Jaurès, Léon Gambetta, Suzanne Lanoy, Waldeck Rousseau, Casimir Beugnet, Egalité, Impasse des abattoirs, I et F Joliot-Curie, Chemin de la Justice, Cachin, Semail et Thorez.

Développement durable

Projet éolien : point sur l'avancée des travaux

Dans le Dechyinois de février, nous vous annonçons le lancement des travaux pour la construction et la mise en service de cinq éoliennes sur notre commune, ainsi que sur Roucourt et Cantin.

Aujourd'hui nous faisons un point d'étape sur l'avancée de ces travaux.

Des chemins d'accès ont été créés et les travaux de fondations ont débuté. Ils doivent se poursuivre dans les semaines à venir avant de passer à l'étape du montage des éoliennes.

Pour rappel, la construction et la mise en service de ces cinq éoliennes sont prévues sur une période de 12 mois entre mars 2024 et février 2025.



Poursuite des travaux d'enfouissement des câbles pour le parc éolien

Des travaux d'enfouissement des câbles sont réalisés rue de Cantin et rue du 8 mai 1945.

Les travaux avancent et toucheront bientôt à leur fin.

Rappelons que ces travaux sont effectués pour l'ouverture de fouilles et terrassement en chaussée et en trottoir pour la pose de réseau souterrain HTA 240² AL pour injection du parc éolien du Moulin pour le compte d'ENEDIS.



Rue de Cantin



Rue du 8 mai 1945

Environnement et cadre de vie

Retour à la micro forêt pour nos élèves 5 mois après sa plantation

Retour à la Ferme Jacquart pour les élèves de CMI pour voir l'évolution de la micro forêt et l'aider à pousser correctement, quelques mois après sa plantation.

Après leur plantation en décembre dernier, les jeunes arbres et arbustes grandissent bien. Avec l'arrivée du printemps, ils sont accompagnés par toutes sortes de plantes. Ces dernières entrant alors en compétition avec eux notamment pour la ressource en eau. Afin de contenir cette compétition et surtout afin de poursuivre et ancrer la pédagogie autour des arbres et de la forêt, la société Beeforest poursuit sa sensibilisation auprès des enfants en proposant une animation au pied de la forêt, sous forme d'un atelier de 30 minutes sur l'importance de l'eau pour nous et pour les arbres.



Apprendre aux enfants l'importance de l'eau

« Ça sert à quoi de désherber ? », « Mais c'est quoi une mauvaise herbe ? », « Quelle quantité d'eau est nécessaire pour un arbre ? », « Est-ce de l'eau douce ou de l'eau salé ? », « Mais d'où vient cette eau ? » Autant de questions que se

sont posées les élèves de CMI de l'école Joliot-Curie en redécouvrant la micro forêt urbaine quelques mois après sa plantation.

Nous allons vivre dans les prochaines années de plus en plus d'épisodes caniculaires et de sécheresse. C'est un fait incontestable. L'eau va se faire de plus en plus rare. L'objectif des

ateliers de sensibilisation est de faire comprendre aux élèves le cycle de l'eau, le fonctionnement des nappes phréatiques, l'importance de les préserver et les actions que chacun d'entre nous peut accomplir pour sauvegarder cette ressource de plus en plus essentielle.

Comment la commune contribue à la préservation de l'eau ?

La préservation de l'eau est l'affaire de tous. La commune se doit de donner l'exemple.

Depuis la réhabilitation d'une cuve de 157 000 litres, la commune fait des économies d'eau en collectant l'eau de pluie. Cette eau est, d'une part utilisée pour l'arrosage de nos massifs, et de nos plantes et d'autres part pour le nettoyage

des voiries grâce au passage de la balayeuse.

Pourquoi utiliser l'eau de pluie ?

La collecte de l'eau de pluie est une très bonne initiative pour l'environnement. Elle permet de ne pas puiser l'eau du réseau et ainsi de préserver les nappes phréatiques. Elle permet aussi à la commune de faire des économies financières.

Nos enfants à l'école

Les élèves des écoles maternelles ont exposé leurs œuvres



Ecole de la Longue Borne



Ecole Anne Frank

Les élèves de nos deux écoles maternelles ont été ravis de présenter leurs très belles expositions vendredi 7 juin.

A l'école maternelle de la Longue Borne, les enfants ont même reçu la visite des élèves de Mme Materazzi, ancienne enseignante de l'école, aujourd'hui enseignante à l'école maternelle Jules Mousseron à Douai.

La représentation plastique à plat ou en 3D des maisons d'ici ou d'ailleurs n'a pas laissé les élèves douaisiens indifférents. Bien au contraire, ces derniers ont été enchantés en découvrant également la maison du Père Noël et celle des trois petits cochons.

Pour remercier ses hôtes, elle a présenté un livre qu'elle a elle-même créé et illustré, intitulé "Le petit ogre et ses amis veulent participer aux J.O."

Le point de départ de cette création fut l'album "Le petit ogre veut aller à l'école" de Marie-Agnès Gaudrat-Pourcel, très connu et étudié en septembre dans de nombreuses écoles. Ce livre a justement été étudié et prêté par les élèves de l'école maternelle de La Longue Borne à ceux de Jules Mousseron.

Un partage d'idées et d'émotions que les élèves de l'école Jules Mousseron pourront renouveler l'année prochaine en invitant à leur tour les élèves de l'école de la Longue Borne.



L'année des Jeux olympiques de Paris a également inspiré les élèves de l'école maternelle Anne Frank.

Vendredi 7 juin, après la sortie des classes, les enfants étaient fiers de présenter leur exposition de travaux d'arts plastiques ainsi que de chanter et danser devant les parents venus nombreux. Ce fût une joie pour l'équipe enseignante de l'école de voir autant de parents impliqués dans la vie scolaire.

Les agents municipaux continuent de se former



La municipalité poursuit la formation de ses agents. En ce mois de juin plusieurs formations leur ont été proposées. Ils ont ainsi bénéficié de formations de recyclage des connaissances comme équipier de première intervention (voir photo de gauche) pour revoir les gestes en cas d'incendie, ou encore Sauveteur secouriste du travail (voir photo ci-dessous)

Les agents ont également bénéficié de formations pour améliorer leurs conditions et leurs méthodes de travail. Les agents en charge de l'entretien, par exemple, ont pu bénéficier d'une formation sur les gestes et postures à adopter afin d'éviter les blessures lors de leur travail.



Les marchés nocturnes estivaux sont lancés



L'été est arrivé et les marchés nocturnes aussi. Malgré un temps incertain, qui a longtemps menacé la tenue du marché du 21 juin, les commerçants et les bénévoles du Comité des Fêtes vous ont accueillis avec le sourire dans la cour de la Ferme Jacquart sous un soleil qui a fait son apparition tardive.

La municipalité, vous donne rendez-vous pour les deux prochains marchés les mercredis 10 juillet et 14 août, même lieux, mêmes heures

Vie associative

On n'a pas tous les jours 120 ans

Cette année, l'Harmonie municipale fête ses 120 ans. C'est en se replongeant dans les archives que Paul-Noël LEFEBVRE, Ancien Président et Président d'Honneur, et Clothilde CORNET, actuelle Présidente, ont essayé de retracer l'histoire de cette association, probablement la plus ancienne de la commune.



«L'histoire de l'Harmonie municipale c'est avant tout DES histoires, notamment des histoires de familles souligne Paul-Noël LEFEBVRE, Je prends mon cas personnel par exemple, mais il y a en bien d'autres. Lorsque je suis arrivé en 1957, c'est le grand-père de ma femme, Josué CACHEUX qui en était Président, jusqu'en 1977 avant que je prenne à mon tour la Présidence pendant 30 ans. Mon fils Nicolas en a été aussi le Président et est toujours aujourd'hui le chef de musique. Et mes petites filles en font également parties. Tout comme Clothilde aujourd'hui dont les enfants font également de la musique».

Plus ancienne association de la commune, l'Harmonie a traversé deux conflits mondiaux. C'est d'ailleurs, durant la Seconde Guerre mondiale qu'elle va connaître l'un de ses premiers coups bas. Manque de moyens, d'instruments, de musiciens, elle tient tout de même le coup grâce à ses musiciens dévoués.

Primée de nombreuses fois

Après la libération, elle se reforme et prend une telle ampleur qu'elle devient deux ans plus tard l'une des meilleures sociétés des environs. En 1953, elle participe au concours international de Lille avec 48 exécutants où elle remporte deux premiers prix. Des prix, l'Harmonie en a d'ailleurs remporté bien d'autres.

L'Harmonie c'est aussi des hommes et des femmes

On ne peut pas parler de l'Harmonie sans évoquer certains noms tels que Michel MOLLET, sous-chef, prix de conservatoire, malheureusement emporté très tôt par la maladie, Stéphane KRAMARCZYK et Léonard MIGTAL, tous deux professeurs, Paul-LEFEBVRE, bien sûr, ou encore Bernard JOOS, Président quelques années et fondateur de la chorale Chorlayre. Mais s'il y a bien une personne qui a marqué l'histoire de l'Harmonie Municipale, c'est Eugène RIGAUT, chef de musique pendant plusieurs décennies. «Je suis arrivé lorsque j'ai eu 12 ans, explique Paul-Noël LEFEBVRE Il est venu à l'école primaire pour nous enseigner la musique. C'est grâce à lui que j'ai découvert cette passion. On apprend

dans la salle des mariages à l'époque, et ceux qui jouait du clairon et du tambour répétaient dans les escaliers.» Eugène Rigaut aura marqué de son empreinte l'Harmonie municipale. Il en a été le chef pendant plus de 50 ans. Cinq décennies durant lesquelles il a laissé des œuvres musicales qui durent dans le temps, telles que «Le Dechynois», devenu hymne de la ville, «Salut Michel», en hommage à son ami Michel MOLLET, ou encore l'hymne à la Pomme de Terre. En 1996, il a laissé la baguette à Nicolas LEFEBVRE, son ancien élève.

Un groupe en constante évolution

Aujourd'hui le groupe a évolué. Si à ses débuts, il était exclusivement masculin, aujourd'hui la tendance c'est plutôt inversée. «La première femme a nous avoir rejoint c'était Lysiane BLONDEL, actuelle Présidente du Chœur Collectif, souligne Paul-Noël. Elle avait suivi son père Victor qui jouait du baryton». «Aujourd'hui, nous accueillons tous les musiciens et toutes les musiciennes qui souhaitent nous rejoindre», conclut Clothilde.

Contact:

musique.dechy@gmail.com
clothilde.comet1972@gmail.com

Harmonie municipale de Dechy au début du XXème siècle



Eugène RIGAUT



Harmonie municipale devant la Mairie probablement dans les années 60-70



Défilé du 1er mai 1967 à Weissensée (Allemagne)

Il est très difficile de pouvoir dater précisément l'ensemble de ces photographies. Seule, celle représentant le défilé du 1er mai 1967 à Weissensée (photo en bas à gauche) comporte une date.



Harmonie municipale de Dechy devant l'ancienne école maternelle Daniele CASANOVA

Les Bouchons d'amour

L'association collecte, achemine, trie et expédie les bouchons et couvercles plastiques vers un recycleur ou une entreprise de recyclage. L'argent généré par la vente de ces bouchons participe à l'acquisition de matériel pour personnes en situation de handicap (fauteuils roulants, matériel handisport) ou à l'aménagement de l'habitat ou d'un véhicule en poste de conduite ou en poste de transport.

Quels bouchons sont acceptés ?

Les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruit, compotes, ...), tous les bouchons de produits ménagers et d'hygiène, couvercles, boîtes ... à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après l'enlèvement de l'élément interdit. Enfin, même les bouchons plastiques solidaires peuvent être collectés.

Les bouchons refusés

Ceux de produits chimiques, produits cosmétiques et de médicaments et qui ne sont pas en plastique (fer et « faux liège »). Le respect de cette sélection facilite le tri des bénévoles, qui vous en remercient.

Votre point de collecte le plus proche

Votre point de collecte le plus proche se situe à l'accueil de la Mairie de Dechy.

Contact dans le Douaisis:

Les Bouchons d'Amour
98 rue de Marchiennes
59500 DOUAI

bouchonsdamour.douai@free.fr

Agenda

Fête nationale du 14 juillet

Dimanche 14 juillet à 11h

Mise en place du cortège à 10h45 sur le parvis de la Mairie

Concert du 14 juillet

Dimanche 14 juillet à partir de 19h

Ouverture des portes à 18h

Sur les anciens terrains de tennis (rue Jules Guesde)

Buvette et restauration sur place

(voir programme page 16)

Feux d'artifices du 14 juillet

Dimanche 14 juillet à 23h

Stade municipal Jean Bouin (rue Jules Guesde)

Marchés nocturnes

Mercredi 10 juillet et Mercredi 14 août de 16h à 22h

Ferme Jacquart (rue Victor Hugo)

Buvette et restauration sur place

Ateliers « découverte » pour les enfants

(tailleur de pierre et création de bijoux)

80^{ème} anniversaire de la Libération des Villes de Dechy et de Sin Le Noble

Samedi 24 août à partir de 20h

Concert de jazz du Tea for Two Big Band

Sur les anciens courts de tennis

(à proximité du Restaurant scolaire, rue Jules Guesde)

Buvette et petite restauration

Dimanche 25 août

Rassemblement du cortège à 10h parvis de la Mairie

Défilé jusqu'à la stèle rond-point Demaisons

Fête de la Pomme de la Pomme de Terre

Du 13 au 15 septembre

Retrouvez le programme complet prochainement

Inscription pour la brocante de la Fête de la Pomme de Terre

La brocante de la Fête de la Pomme de Terre se déroulera le **samedi 14 septembre** de 8h à 18h. Suite à un problème informatique, les inscriptions ne pourront se faire en ligne.

Si vous souhaitez vous inscrire, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie en laissant vos coordonnées téléphoniques afin que le Comité des Fêtes puisse vous recontacter.

GROUPE MAJORITAIRE «*POUR DECHY, CONTINUONS ENSEMBLE*» - 22 ÉLUS

En cette période de crises multiples, où le fait associatif démontre une nouvelle fois son rôle essentiel dans l'intérêt général, la solidarité, la cohésion sociale et territoriale, la culture, l'éducation, le développement durable et l'économie collaborative, ainsi que son indispensable contribution à la vitalité démocratique, il y a un enjeu à prendre ce recul nécessaire pour analyser sa structuration, ses forces, ses faiblesses et ses contributions à notre société dans le temps.

Ainsi le PICA, anciennement le PIC, (Projet d'initiative citoyenne) prépare pour septembre une belle animation dans la ville qui couvrira certaines zones à découvrir ou redécouvrir, plusieurs associations se mobilisent pour faire vivre un projet commun afin de promouvoir notre commune, n'hésitez pas à les rejoindre : les bénévoles sont les bienvenus.

Les associations peinent à retrouver leur élan d'avant COVID, mais les forces vives sont toujours accueillies chaleureusement de sorte que le devoir de transmission puisse se faire, et permettre que ces initiatives de lien social perdurent. Vous pouvez vous rapprocher du Centre socio-culturel pour faire acte de candidature, d'envie de bénévolat... un peu de temps pour soi, pour les autres, pour nos enfants, pour nos aînés... les projets ne manquent pas et toutes les idées sont bonnes.

Pendant les vacances d'été, la ville de Dechy proposera par le biais du Centre socio-culturel un grand choix d'activités sportives et culturelles pour les jeunes. L'offre des centres d'été s'adresse aux enfants et aux jeunes de la commune mais aussi à quelques familles extérieures qui ont des attaches à Dechy. Comme toujours seront proposées des disciplines sportives traditionnelles, des activités de pleine nature avec des nuitées initiation au camping au cœur de la ferme Jacquart, activités manuelles, artistiques, cérébrales ou purement récréatives.

Que vous preniez des vacances ou non, il est proposé de nombreuses activités pour occuper petits et grands sur tout le territoire du Nord.

N'oubliez pas de vous hydrater, de vous reposer et de prendre soin les uns des autres et nous nous retrouvons début septembre pour un bulletin municipal de rentrée avec de nombreuses nouveautés.

Pour le Groupe Majoritaire Municipal

GROUPE MINORITAIRE «*UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE*» - 7 ÉLUS

Un Été Responsable et Solidaire

Chères Dechynoises, Chers Dechynois,

Alors que les journées s'allongent et que la chaleur s'installe, nous souhaitons vous souhaiter pour cette période, que celle-ci soit reposante, qu'elle puisse vous permettre de vous évader ou de concrétiser vos projets que vous envisagez.

Nous souhaitons vous rappeler à chacun d'entre vous l'importance de prendre soin de nos aînés et de respecter les règles pour faire face aux fortes chaleurs. De plus, pour ceux qui ne partent pas en vacances, vous pouvez vous rapprocher des offices du tourisme, pour envisager des sorties locales et ce qu'il vous est possible de faire.

Rappels :

Prendre soin de nos aînés

Nos aînés sont précieux et méritent toute notre attention. Pendant cette période estivale, veillons à ce qu'ils restent en bonne santé et en sécurité :

1. **Visites régulières** : Pensez à rendre visite à vos voisins âgés. Une simple conversation peut illuminer leur journée.
2. **Hydratation et rafraîchissement** : Encouragez-les à boire suffisamment d'eau et à rester à l'ombre pendant les heures les plus chaudes.
3. **Aide pratique** : Proposez-leur de l'aide pour les courses, les tâches ménagères ou les déplacements.

Règles en cas de fortes chaleurs

1. **Restez au frais** : Évitez les sorties aux heures les plus chaudes (entre 11h et 16h). Privilégiez les espaces climatisés ou les endroits ombragés.
2. **Hydratez-vous** : Buvez régulièrement de l'eau, même si vous n'avez pas soif.
3. **Protégez-vous du soleil** : Portez un chapeau, des lunettes de soleil et de la crème solaire.

Activités locales pour ceux qui ne partent pas

1. **Bibliothèque municipale** : Découvrez de nouveaux livres, assistez à des conférences ou participez à des ateliers.
2. **Randonnées et balades** : Explorez les sentiers de randonnée locaux. La nature est à portée de main !
3. **Ateliers créatifs** : Peinture, poterie, danse... Nos associations proposent des activités pour tous les goûts.
4. **Rencontres intergénérationnelles** : Organisez des rencontres entre jeunes et aînés. Les échanges sont enrichissants pour tous.


Ensemble, faisons de cet été un moment de partage, de bienveillance et de solidarité. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie pour plus d'informations sur les activités locales.

Restons unis et responsables !

Une équipe à votre écoute.

L'équipe du groupe d'opposition.

Mail : uneequipeavotreecoute@outlook.fr

 Une équipe à votre écoute

14 juillet 2024



19H-23H
CONCERT

Sur les anciens courts de Tennis

Rue Jules Guesde

Les Sœurs Donou



Les Soeurs Donou

Mikaël
VIGNEAU



Mikaël VIGNEAU

Adequat

23H

FEUX D'ARTIFICES

Stade Municipal Jean Bouin

Buvette
et petite restauration
sur place

